



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Frais chirurgicaux

Question écrite n° 40033

Texte de la question

M. Gilbert Barbier demande à M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale de bien vouloir lui apporter des éclaircissements sur les pratiques de remboursement de certaines caisses de sécurité sociale pour des interventions chirurgicales qui seraient à visée esthétique et dont une certaine personne très médiatisée a fait état, à savoir dix-huit interventions pour une somme de 150 000 francs remboursée par la sécurité sociale.

Données clés

Auteur : [M. Barbier Gilbert](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40033

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 1996, page 3221